

Nombre de délégués	Bernier Levisait
En exercice	42
Présents	29
Votants	31

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Eure
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du 03 mars 2026

Services Eau et Assainissement :

L'an deux mil vingt-six, le 03 mars à dix-huit heures, les Membres du Conseil Syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Cintray sous la Présidence de Monsieur Luc ESPRIT.

Date de la convocation : 24/02/2026

Étaient présents : Dagmar Eva BERNITT, Colette BONNARD, Sylvie CORMIER, Annie DEPRESLE, Nathalie GICQUIAUD, Michel BATARD, Mohamed BENSALAH, Richard BOUCHERIE, Philippe DORCHIES, Luc ESPRIT, Michel FRANCOIS, Joseph KERNEIS, Jean-Émile KROLIK, Michel LESAGE, Jean-Jacques MONTHULE, Éric LEVITRE, Frédéric MALHERBE, Michel OSMOND, Pierre PELERIN, Alain PETITBON, Jean-Claude PROVOST, Jean-Pierre PEPELLIN, Michel QUEMIN, Thierry ROMERO, Bernard TOUSSAINT, Christophe VANDEWALLE, François VERDIER, Jean-Pierre VILLECHANOUX

Absents ou excusés : Véronique ENAULT, John AUFFRET, Patrice BOUDEYRON, Gérard CHERON, Gérard DERYCKE, Michel GRUDE, Denis GUITTON, Jean-Claude LANOS, Denis LOUVARD, Philippe OBADIA, Alain ROCHEFORT,

Patrice BOUDEYRON représenté par son suppléant Jean-Pierre PEPELLIN
Denis GUITTON représenté par son suppléant Jean-Jacques MONTHULE
Gérard DERYCKE a donné pouvoir à Colette BONNARD (Asst)
Michel GRUDE a donné pouvoir à Annie DEPRESLE (Asst)

Séance ouverte à 18h00.

Secrétaire de séance : Nathalie GICQUIAUD

**OBJET : Attribution du marché de MOE Travaux réhabilitation Réseaux
Breteuil, Mesnils-sur-Iton et Montigny-sur-Avre
- Délibération 20260308 -**

Le SEPASE a décidé la réalisation de travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et de renouvellement du réseau d'eau potable sur les communes de Breteuil, Mesnils-sur-Iton et Montigny-sur-Avre.

Ces travaux sont un préalable à des travaux d'aménagement programmés par les communes concernées et seront réalisés sous Charte qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Le programme de travaux envisagé est le suivant :

Breteuil – 260 000 € HT :

- Renouvellement d'environ 220 ml de réseau eaux usées séparatif gravitaire diamètre 200 mm,
- Reprise d'environ 18 branchements « eaux usées », à connecter à ce réseau,
- Renouvellement de 350 ml de réseau d'eau potable PVC diamètre 53 mm en Fonte diamètre 80 mm,
- Reprise d'environ 27 branchements « eau potable », à connecter à ce réseau,

Mesnils- sur-Iton – 560 000 € HT :

- Renouvellement d'environ 460 ml de réseau eaux usées séparatif gravitaire diamètre 200 mm (dont 4 amorces d'environ 15 ml pour sortir des travaux d'aménagement),
- Reprise d'environ 50 branchements « eaux usées », à connecter à ce réseau,
- Renouvellement de 445 ml de réseau d'eau potable PVC diamètre 160 mm en Fonte diamètre 150 mm, (dont 3 amorces d'environ 15 ml pour sortir des travaux d'aménagement)
- Reprise d'environ 50 branchements « eau potable », à connecter à ce réseau,

Montigny sur Avre – 120 000 € HT :

- Renouvellement d'environ 170 ml de réseau eaux usées séparatif gravitaire diamètre 200 mm,
- Reprise d'environ 11 branchements « eaux usées », à connecter à ce réseau,

À ce titre, CAD'EN, assistant à maîtrise d'ouvrage du Syndicat, a engagé une consultation de concepteurs en procédure adaptée avec publicité au BOAMP pour arrêter le choix de la maîtrise d'œuvre de cette opération.

Le cadre de décomposition du marché de maîtrise d'œuvre a été défini comme suit :

	BRETEUIL	MESNIL SUR ITON	MONTIGNY
Coût d'objectif HT =>	260 000 €	560 000 €	120 000 €
AVP	X	X	X
PRO	X	X	X
ACT		X	
VISA	X	X	X
DET	X	X	X
AOR	X	X	X

La consultation s'est déroulée de la façon suivante :

- o Date d'envoi de l'AAPC au BOAMP : 06 février 2026
- o Date limite de remise des candidatures et des offres : 27 février 2026 à 12 heures
- o 8 offres ont été reçues dans les délais.

Les offres reçues sont en cours d'analyse par CAD'EN.

Afin d'engager au plus vite l'opération, il est proposé d'autoriser par anticipation Monsieur le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le(s) bureau(x) d'études qui aura(ont) présenté l'offre économiquement la plus avantageuse à l'issue de l'analyse des offres.

VU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT,

Après avoir entendu et délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- **APPROUVE** la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau d'assainissement et le renouvellement du réseau d'eau potable sur les communes de Breteuil, Mesnil sur Iton et Montigny sur Avre ;
- **DECIDE** d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au(x) bureau(x) d'études qui aura(ont) présenté l'offre économiquement la plus avantageuse à l'issue de l'analyse des offres ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre, et toutes les pièces s'y afférant à hauteur d'un montant maximum de 63 600,00 € HT, ainsi que ses avenants éventuels dans la limite d'une augmentation de 5 % du montant initial ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de tout autre organisme susceptible de financer cette opération.

La présente délibération sera transmise au Contrôle de légalité en application des articles L2131-2 et L5111-1 du Code général des collectivités territoriales.